

m

LE PRÉNOM MODE ET HISTOIRE

Entretiens de Malher 1980

Recueil de contributions

préparé par

JACQUES DUPÂQUIER

ALAIN BIDEAU, MARIE-ELIZABETH DUCREUX



ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES
PARIS

Les prénoms des juifs du Bas-Rhin en 1808 *

LA PLUPART DES JUIFS D'ALSACE n'avaient pas, à proprement parler, de nom de famille jusqu'en 1808. Pour distinguer les porteurs du même prénom, qui étaient nombreux, car l'éventail des prénoms usuels était assez resserré, on employait différents procédés, dont le plus fréquent, et de loin, consistait à faire suivre le prénom de l'intéressé de celui de son père - comme c'est resté la règle dans la pratique synagogale (1).

Ainsi, dans le Dénombrement général des juifs qui sont tolérés en la province d'Alsace, publié à Colmar chez J. H. Decker, en 1785 (reproduction en facsimilé : [Strasbourg], W. Fischer, 1975), la majeure partie des familles juives sont désignées par un nom qui n'est un patronyme qu'en apparence ; en réalité, c'est le prénom du père du chef de famille. Aussi le fils de Feist Hirsch, à qui celui-ci avait donné, selon la tradition, le prénom de son propre père défunt, n'était-il pas Hirsch Hirsch, comme l'ont cru les recenseurs, mais Hirsch Feist. Pourtant, il est possible que la coutume chrétienne du patronyme qui s'hérite ait été déjà en voie d'adoption ; certains exemples paraissent témoigner dans ce sens. D'autre part, le système était parfois plus compliqué. Ainsi, dans une famille d'Obernai, le père portait deux prénoms : Isaac Meyer. L'un des fils, Aron, fait suivre son

* Le meilleur travail sur la question des noms de personnes juifs dans la France moderne est l'article de P. Mendel, "Les noms des juifs français modernes", Revue des Etudes juives, 1950, XC, pp. 15-65. L'ouvrage le plus copieux est celui de Paul Lévy, Les noms des Israélites de France, Paris, 1960, mais il ne donne pas toute satisfaction (voir notre critique en hébreu, dans Kirjath Sepher, 1962, XXXVII, pp. 483-489). Il est toujours bon de se reporter au magistral article de L. Zunz, qui a frayé la voie des recherches dans ce domaine : "Namen der Juden", Gesammelte Schriften, II, Berlin, 1876, pp. 1-82.

Voir aussi les articles publiés dans l'Univers israélite par G. Hemerdinger, "Les noms des Israélites d'Alsace (1784) et le décret de 1808", 1901, LVII, t. 1, p. 467 sq. ; Kassel, "Les noms des Israélites d'Alsace", 1909, LXV, t. 1, p. 14 sq., 45 sq., et J. Bloch, "Les noms de famille chez les juifs", 1927-28, LXXXIII, p. 13 sq.

Nous avons déjà fait une étude partielle du sujet, en nous restreignant aux juifs d'une seule localité : "Les noms des juifs d'Obernai en 1784 et en 1808", Revue internationale d'Onomastique, 1975, XXVII, pp. 53-66.

prénom par Meyer ; l'autre, Moïse, par Isaac. Peut-être ce choix était-il guidé par l'existence, dans le cercle de leurs relations, d'un Aron Isaac ou d'un Moïse Meyer, avec qui on voulait éviter d'être confondu.

C'est justement pour éviter des confusions, qui gênaient l'administration impériale et notamment le recrutement des conscrits, que Napoléon imposa en 1808 l'adoption de noms complets et définitifs à tous les juifs de France. Il leur fut enjoint de déclarer à la mairie de leur domicile les prénoms et noms qu'ils prenaient pour eux et pour leurs enfants mineurs, et ces déclarations furent consignées dans des registres rédigés en double exemplaire. Il nous a été donné il y a quelques années (2) de dépouiller tous les registres conservés pour le Bas-Rhin (3), et de relever ainsi l'identité de 14 792 individus.

En général, l'attention se porte surtout sur les patronymes, puisque pour la plupart des juifs c'était une création *ex nihilo*. Mais les déclarants étaient tenus d'adopter aussi un prénom fixe, et cela fut pour beaucoup l'occasion d'en choisir un nouveau. Si l'étude des anciens prénoms, ou de ceux qui furent maintenus, offre déjà un grand intérêt, la métamorphose que subit à ce moment l'identité des juifs d'Alsace appelle des observations extrêmement instructives, du point de vue linguistique, et tout particulièrement du point de vue psychologique.

Il convient de remarquer tout d'abord que les juifs des villages alsaciens - la très grande majorité de ceux qui habitaient la province - vivaient jusqu'à la Révolution dans une atmosphère culturelle qui leur était propre. Ils parlaient certes un dialecte germanique proche de l'alsacien (4), mais presque tous lisaient et écrivaient exclusivement l'hébreu (5). Cela les mettait en contact avec la Bible hébraïque, et avec la liturgie et la littérature traditionnelles du judaïsme, mais ils se servaient aussi des seuls caractères qu'ils connaissaient pour reproduire le langage qu'ils parlaient. Le judéo-allemand, comme le judéo-espagnol, le judéo-arabe..., représente le parler vernaculaire, écrit en lettres hébraïques.

En faisant enregistrer leurs noms par les fonctionnaires municipaux, les déclarants leur faisaient subir au moins un transfert d'une écriture dans une autre, et parfois, quand ils abandonnaient leur appellation antérieure, un changement encore bien plus radical.

En outre, il s'agit d'une région de rencontre entre le français et l'allemand, ce qui ne laisse pas de compliquer les choses. Non seulement la plupart des juifs du Bas-Rhin ignoraient absolument le français, mais certains secrétaires de mairie étaient eux-mêmes incapables d'utiliser la langue nationale et rédigeaient les registres en allemand. Il n'est donc pas étonnant que le stock des prénoms renouvelés soit un mélange de formes françaises et de formes germaniques, avec une quantité considérable de productions hybrides, et une tendance pas toujours (ou plutôt pas partout) contenue à admettre des résidus du système onomastique judaïque antérieur.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à rencontrer aussi des éléments saugrenus, inclassables ou inexplicables, provenant des erreurs et des malentendus que provoquait naturel-

lement l'affrontement de trois civilisations, sans compter les fantaisies latinisantes (6) ou pédantesques (7) de quelques officiers d'état civil.

Car la déclaration de ces nouveaux noms des Israélites de France était, du moins en Alsace, le produit d'une médiation. Bien que nous n'ayons guère de témoignages à ce sujet, il est clair que les pauvres juifs des villages ne comprenaient pas bien ce que l'on voulait d'eux. A preuve la confusion qui se manifesta çà et là entre prénoms et noms de famille, entre l'appellation du père et celle du fils. Pour la plupart aussi, cette formalité administrative apparaissait, sinon comme une tracasserie, du moins comme un caprice du pouvoir, qui, somme toute, ne les intéressait pas. Aussi l'intervention des officiers municipaux était-elle indispensable et souhaitée, même si quelques-uns d'entre eux ne saisissaient visiblement pas beaucoup mieux que leurs administrés ce que l'on attendait de cette opération.

Comme il est normal, les prénoms choisis le plus fréquemment sont ceux qui étaient de tout temps portés par les juifs, en général bibliques, ou leurs équivalents traditionnels, par exemple Wolf substitut de Benjamin (8), ou Loeb de Juda (9), Marx diminutif de Mardochee, Feist complément d'Uri ou Godchaux d'Eliacin (10). Mais, sauf dans quelques localités, notamment les grandes villes, où des fonctionnaires cultivés exerçaient un contrôle sévère, ces noms apparaissent de temps en temps sous des formes bizarres. Ainsi, à côté d'Abraham, nous trouvons Abaraham, Aberham, Abram, Fromel (diminutif, dérivé de la prononciation alsacienne de l'hébreu Avrohom et, par négligence, Afrom) ; à côté de Debora : Defora, Devore, et même Pfaura (en judéo-alsacien le groupe TF, imprononçable à l'initiale, est remplacé par PF, qui figure au début de nombreux mots allemands ; Devaura, contracté en Dvaura, devient Dfaura, puis Tfaura, et enfin Pfaura, cf. Pfile pour Tefila, "rituel de prières", et Pfühändler, "marchand" de Pfüe, c'est-à-dire tevoua, "céréales"). Même en dehors d'aberrations de ce genre, on relève, outre Moïse, Moïses, Moÿse, Moÿses, Moÿsses, sans oublier le germanique Moses ; à côté d'Esther ou d'Ester, qui est l'orthographe préférée, nous avons Esder, Esthera, Aschter, Aester, et ainsi de suite. Le prénom qui présente le plus grand nombre de variantes est sans doute Sephora : Ciber, Cibora, Cibore, Cibort, Ciperia, Cipore, Cybora, Cyboria, Sibora, Zephora, Zibarie, Zibber, Ziber, Ziberle, Zibohra, Zibora, Zibore, Zibory, Ziper, Ziperian, Zipora, Ziporé et Zipper, et nous ne tenons pas compte de l'équivalent (tsipor veut dire en hébreu "oiseau") germanique : Vogel, Voegele, Veyl, Feyel, Feyele, Faylen, Pegla, et sans doute aussi Figol, Figoll, Fiolina, Feolle et même Folle (!).

Quant aux noms "modernes", ils ont parfois été ressentis comme des équivalents "civils", ou de véritables traductions de certains prénoms d'origine. La chose est tout à fait naturelle en ce qui concerne Jacques, considéré comme substitut de Jacob, soit que les intéressés aient eu quelque connaissance du rapport étymologique entre l'un et l'autre, soit qu'ils se soient tout simplement appuyés sur la ressemblance phonétique. Mais pour les 310 femmes qui ont pris le nom de Jeannette avec ses différentes variantes (11) (si l'on compte

Jeanne et ses variantes (12), nous arrivons à 437 personnes), la parenté est moins évidente : y avait-il parmi les juifs alsaciens de l'époque assez d'érudition pour qu'ils aient décelé la filiation du Hanna biblique (13) avec le prénom masculin également biblique Yohanane (14) et l'évolution qui en a fait Johann(es), Jehan et Jean, avec Jeanne et Jeannette comme correspondants féminins ? C'est peu vraisemblable, et il faut plutôt se rabattre sur l'analogie sonore toute relative, mais effective, pour une oreille germanique, avec les dérivés de l'allemand Schoen, comme Scheinel, Schoenel, etc. On sait en effet qu'il n'était pas d'usage de donner aux filles juives des noms vraiment hébraïques, mais judéo-alsaciens traditionnels, déformations de mots allemands, hébraïques ou même français (15).

En fin de compte, il faut admettre que la mode, comme c'est toujours le cas à l'époque moderne, a joué un grand rôle dans le choix des prénoms non traditionnels. En effet, dans la catégorie des prénoms adoptés par plus de 100 individus, on retrouve les grands noms bibliques surtout parmi les hommes, mais déjà beaucoup moins chez les femmes :

Hommes

Abraham	394 (+ 21 variantes)
Aron	120 (+ 79 variantes, dont 70 Aaron)
David	298 (+ 5 variantes)
Isaac	354 (+139 variantes, dont 67 Isac)
Jacob	240 (+ 17 variantes)
Joseph	325 (+ 16 variantes)
Michel (1)	154 (+ 5 variantes, essentiellement Michaël)
Moïse	122 (+ 89 variantes, dont 52 Moses) et Moÿse 119 (+ 92 variantes, dont 76 Moÿses)
Raphaël (2)	114 (+ 16 variantes)
Salomon	268 (+ 17 variantes)
Samuel	383 (+ 8 variantes)
Simon	205 (+ 11 variantes)
et aussi	
Jacques (3)	169 (+126 variantes, dont 27 Jaque et 57 Jaques)
Léopold (4)	177 (+ 50 variantes)
Marx (5)	102 (+ 16 variantes)

Femmes

Ester	197 (+ 18 variantes) et Esther 109 (+ 3 variantes)
Eve	153 (+ 73 variantes, essentiellement Eva)
Rachel	246 (+ 97 variantes, dont 34 Rachaël (6) et 44 Rahel)
Sara	620 (+142 variantes, dont 68 Sare et 38 Sarra)
mais aussi	
Barbe (7)	171 (+ 72 Barbara)
Caroline (8)	174 (+ 20 variantes)
Jeanne (9)	121 (+ 5 variantes)
Jeannette	201 (+109 variantes, dont 28 Jannette)
Julie (10)	119 (+ 31 variantes)
Marie (11)	102 (+ 48 variantes, dont 39 Maria)
Marie-Anne	148 (+ 20 Maria-Anna, 24 Marian, 18 Marianne et 1 Mariana)
Rosine (12)	154 (+ 83 variantes, dont 54 Rosina, sans compter

47 Rosalie et analogues, 112 Rose et analogues, 62 Rosette et analogues)

Sophie (13) 119 (+ 7 variantes)

1. Michel ou Michaël est le nom de plusieurs personnages bibliques, notamment un archange (Daniel X, 13).
2. I Chroniques XXVI, 7 (personnage quelconque), mais tenu traditionnellement pour être aussi le nom d'un archange.
3. Cf. supra, p. 323.
4. Léopold peut être considéré comme une extension de Léon, lui-même substitut de Loeb (= Loewe, "le lion", cf. infra, p. 329, note 10). Mais il est plus vraisemblable que ce nom d'empereur était bien porté à cette époque, et choisi pour son lustre.
5. Cf. supra, p. 323.
6. Cette déformation bizarre du nom de Rachel a sans doute subi l'influence de Raphaël.
7. Peut-être utilisé comme équivalent "à la mode" de Breinell ("Brunette").
8. Peut-être adopté à la place de prénoms traditionnels comme Haya (prononcé en Alsace Kaya), Keile ("blonde"), Cronel ("couronne").
9. Cf. supra, pp. 323-324.
10. Remplace souvent Judith, qui pourtant se maintient aussi (cf. infra, Annexe, p. 328).
11. Marie et Marie-Anne sont des substituts logiques de Myriam, mais leur diffusion relève certainement aussi de la popularité de ces prénoms dans la population générale.
12. La rose est très présente dans l'onomastique féminine et a sans doute bénéficié de l'héritage de l'hébreu Chochana d'avantage que son dérivé direct Suzanne.
13. La ressemblance avec Sephora peut avoir joué pour faire choisir ce nom, mais cela n'est sûrement pas la raison générale de ce choix.

Pourtant, dès qu'on examine les prénoms qui ont entre 21 et 100 titulaires, l'aspect des choses change, et les noms courants du patrimoine alsacien occupent une place beaucoup plus importante, même chez les hommes. (Cf. Annexe.)

Pour terminer, examinons encore quelques prénoms sortant de l'ordinaire :

- I. Nous avons 1 Chrétien, 4 Christian, 1 Christina, 4 Christine, 1 Cristina. A ce phénomène trois explications possibles : (1) ces prénoms ont été adoptés par des gens qui envisageaient le baptême ; c'est peu vraisemblable, car ils auraient été immédiatement aidés à quitter le milieu juif, et auraient cessé d'être assujettis au recensement ; (2) on a pris ces noms sans se rendre compte de leur sens, ce qui serait tout de même un peu gros, bien que cela ne soit pas impossible ; (3) le secrétaire de mairie, par décision ou pour toute autre raison, aurait suggéré à des déclarants passifs l'adoption de ces prénoms.
- II. Sous réserve de ce que nous avons dit au sujet de Chrétien, etc., il faut peut-être déjà voir des traces d'une assimilation profonde, si des Juifs ont adopté en

connaissance de cause des prénoms comme Adrien (empereur persécuteur des juifs, qui détruisit Jérusalem), Hercule et Isidore (divinités païennes), Napoléon, Magloire, Pie, Schambadiss (Jean-Baptiste), Xavier. Mais il faut dire qu'ils restent très rares, la plupart représentés une seule fois.

- III. A quel point des noms hébraïques peuvent être défigurés par l'usage est montré par l'exemple des deux prénoms Zall, qui n'est autre que Betsalel (Exode XXXI, 2 et passim), et Zautig, le biblique Zadoc (prononcé à l'alsacienne Tsodauck, Tsaudek). Ce dernier nom figure aussi sous la forme "savante" Sadoc et sous la forme Zaudeck. Ou encore Fohlen, Fole, qui sont des diminutifs de Raphaël, prononcé Refoël, Refole, ou bien Sannel de Nathanaël, prononcé Nessanel, ou Sua (Josua - Josué).
- IV. La prononciation germanique est responsable de prénoms comme Schorsch (= Georges), Leobolte (= Léopold), Ogerot (considéré comme substitut d'Aser, prononcé Auscher), Penchame (= Benjamin), Schambadis (= Jean-Baptiste), Sessar (= César).
- V. Certains prénoms paraissent absolument rebelles à toute espèce d'explication, par exemple Gotzong, Kilien, Mansui, Scandre.

NOTES

1. Dans celle des Achkenazim, les juifs septentrionaux. Les juifs méditerranéens n'ont aucune répugnance à appeler les gens à la lecture de la Loi en énonçant leur prénom et leur nom de famille. C'est ce que Napoléon voulut imposer aux juifs d'Alsace pour faire entrer dans les moeurs sa réforme onomastique. Mais les communautés résistèrent et finirent par l'emporter. Cf. R. Anchel, Napoléon et les juifs, Paris, 1928, pp. 456-457. C'est dans ce dernier ouvrage qu'on trouvera toutes les précisions sur le décret napoléonien et la manière dont il fut exécuté.
2. Lors de la préparation de notre doctorat de recherches (resté jusqu'à présent dactylographié), à l'Université de Strasbourg en 1967, sur Les Juifs du Bas-Rhin sous Napoléon Ier, leur situation démographique et économique.
3. Cent vingt-cinq communes de ce département avaient à l'époque des habitants juifs. Nous avons pu retrouver les registres de 114 d'entre elles.
4. Cf. notamment A. Ziwy, Elsässer Jiddisch (Jüdisch-deutsche Sprichwörter und Redensarten), Bâle, 1966, et, plus récemment, R. Matzen, "Le judéo-alsacien et les hébraïsmes alsaciens" (Saisons d'Alsace, 1975, nouv. sér. XX, 55/56, pp. 158-178).
5. Parmi les hommes, il s'en trouvait au maximum 52 % qui avaient des notions d'écriture européenne, mais seulement 8 % étaient totalement analphabètes ; parmi les femmes, le pourcentage était respectivement de 16 % et 38 %. Voir notre communication : "Education et culture en Alsace

- au début du XIXe siècle" en [hébreu], Proceedings of the Fifth World Congress of Jewish Studies, Jérusalem, vol. II, 1969, pp. 308-314.
6. D'où des noms comme Cajus, Liberius, Concordia, influencés aussi par la mode révolutionnaire des noms romains.
 7. Comme le fameux secrétaire de Kuttolsheim, qui affubla les juifs de sa commune de noms comme Babianne, Tulien, Donat, Cyriaque, Triphon, etc.
 8. Cf. Genèse XLIX, 27.
 9. Ibid., 9.
 10. Ces couples usuels de prénoms, l'un hébraïque et le second germanique, constituent un phénomène courant, mais le rapport entre les deux noms est souvent difficilement explicable.
 11. Chanède, Chanet, Janed, Janet, Janette, Jannet, Jannett, Jannette, Jeanette, Jeannete, Jeanneton, Jenete, Jenette, Joannet, Joannete, Johanette, Johanneta, Schanet, Schanette.
 12. Janne, Janneli, Jeane, Jeanes.
 13. I. Samuel I, 2. Ce nom lui-même est porté par 22 déclarantes (avec les variantes : 38).
 14. Par exemple Jérémie XL, 16.
 15. Les noms d'origine française appartiennent au fonds le plus ancien, datant du haut Moyen Age, avant l'expulsion des juifs du royaume. (1394) : Jente (= gente), Beile (= belle), etc.